



CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION ET INFORMATIONS PRATIQUES

ARTICLE 1 - RELATIONS CONTRACTUELLES

La responsabilité du fournisseur ("Ticketack") vis-à-vis de l'acheteur se limite exclusivement à un rôle de prestataire de service. Le fournisseur ne pourra être tenu responsable de toute modification décidée par l'organisateur.

ARTICLE 2 - VALIDATION DE LA COMMANDE

Quand vous cochez la case "**J'ai lu, compris et accepte ces conditions générales, je veux payer maintenant**" lors du choix du mode de paiement, vous déclarez accepter ces conditions sans réserve. Les données enregistrées par la billetterie font foi et constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées.

ARTICLE 3 - E-TICKET ET IMPRESSION

3.1 - L'organisateur garanti la réservation sur présentation au personnel d'accueil du billet préalablement imprimé, jusqu'à cinq minutes avant l'heure de la séance. Passé cet horaire, le spectateur perdra la garantie de sa réservation. L'accès à la salle dépendra alors de la disponibilité des sièges dans la salle.

3.2 - **La présentation du billet préalablement imprimé chez soi, au personnel d'accueil du festival est impérative.** En cas d'oubli, de perte ou de vol de ce billet, l'accès à la salle dépendra de la disponibilité des sièges dans la salle. **Il ne sera pas possible de faire réimprimer sa réservation sur place.**

3.3 - Le e-ticket est uniquement valable s'il est imprimé sur du papier A4 blanc, vierge recto et verso. L'entrée à l'événement est soumise au contrôle de la validité de votre e-ticket via les deux codes barres imprimés.

3.4 - Une bonne qualité d'impression est nécessaire. Les e-tickets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et seront considérés comme non valables. En cas d'incident ou de mauvaise qualité d'impression, vous devez imprimer à nouveau votre fichier PDF. Pour vérifier la bonne qualité de l'impression, assurez-vous que les informations écrites sur le e-ticket, ainsi que le code barre soient bien lisibles.

ARTICLE 4 - INFOS COMPLÉMENTAIRES ET RÈGLEMENT

5.1 - En règle générale, nous vous conseillons vivement d'arriver au plus tard 20 minutes avant le début de l'événement.

5.2 - Au sein de l'événement, les clients s'engagent à respecter les règles de bonne conduite et de sécurité fixées par l'organisateur. D'autre part, l'acquisition de ce e-ticket implique l'adhésion au règlement intérieur du lieu de l'événement.

5.3 - Toute autre information particulière relative à l'accès aux salles de spectacles (essentiellement en cas d'annulation) pourra être transmise au preneur de réservation au moyen de l'adresse e-mail renseignée dans le formulaire de réservation.